



N° 11-621-MIF au catalogue — N° 008

ISSN: 1707-0511

ISBN: 0-662-75577-4

## Document analytique

### Analyse en bref

# Les diamants donnent de l'éclat à l'économie canadienne

par Bruna Santarossa

Division du commerce international  
Immeuble Jean Talon, 9<sup>e</sup> étage, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136



*Toutes les opinions émises par l'auteur de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.*



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada



## Les diamants donnent de l'éclat à l'économie canadienne

---

Bruna Santarossa

**Comité de revue :** Robin Dunn et Lee-Anne Jennings, Ressources naturelles Canada; Don Law-West et Doug Paget, Affaires indiennes et du Nord Canada; Iddi Alhassan, John Flanders et Bernie Thériault, Statistique Canada.

**Contribution spéciale :** Ginette Bouchard et Gabrielle Slivinski, Ressources naturelles Canada; Bruce Cooke, Gilbert Paquette et Stephen Sherwood, Statistique Canada.

**Rédacteur en chef :** Yvan Gervais

**Production :** Debi Soucy

**Janvier 2004**

N° 11-621-MIF2004008 au catalogue

ISBN : 0-662-75577-4

ISSN : 1707-0511

Fréquence : Irrégulière

**Pour obtenir de plus amples renseignements :**

Service national de renseignements : 1-800-263-1136

Demandes par courriel : [analysisinbrief-analyseenbref@statcan.ca](mailto:analysisinbrief-analyseenbref@statcan.ca)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2004

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6

# Les diamants donnent de l'éclat à l'économie canadienne

Bruna Santarossa  
Division du commerce international

## Résumé

Leur apparence fascine depuis des siècles. Dans un film tourné en 1953, Marilyn Monroe les a célébrés dans une chanson. James Bond, l'agent 007, pourchasse les criminels qui tentent d'en faire la contrebande. Aujourd'hui, ils sont à la source de la croissance économique des Territoires du Nord-Ouest.

Il s'agit des diamants.

L'effervescence a commencé en 1991, lorsque l'on a découvert ces pierres précieuses et brillantes de carbone pur au lac Point près du lac de Gras dans les Territoires du Nord-Ouest. Depuis, deux mines de diamants sont entrées en production, EKATI<sup>1</sup> et Diavik<sup>2</sup>. Une troisième mine, désignée sous le nom de projet Jericho<sup>3</sup> et située au nord d'EKATI au Nunavut, devrait entrer en production en 2005. Une quatrième mine, désignée sous le nom de projet Snap Lake<sup>4</sup> et située dans les Territoires du Nord-Ouest, devrait entrer en production en 2006.

Le Canada, qui a fait une entrée récente dans le secteur international de l'exploitation des diamants, y joue maintenant un rôle prépondérant. Le pays est non seulement riche en diamants, mais il est riche en diamants de grande qualité. De 1998 à 2002, près de 13,8 millions de carats ont été extraits, pour une valeur totale de 2,8 milliards de dollars, soit environ l'équivalent d'un sac de glace de 1,5 kg par jour pendant cinq années, chaque sac ayant une valeur de 1,5 million de dollars.

Des données récentes sur la production suggèrent que, d'ici la fin de 2003, le Canada aura produit presque 15 % de la production mondiale de diamants. Le Canada occuperait ainsi la troisième place en importance parmi les producteurs de diamants, derrière le Botswana et la Russie.

L'extraction des diamants vient redorer l'économie canadienne et fait briller celle des Territoires du Nord-Ouest. Les projets actuels apportent une contribution substantielle, tant économique que sociale, au Canada et plus particulièrement aux régions du Nord.

Les répercussions de ce secteur ne semblent pas vouloir s'atténuer. Les mines de diamants EKATI et Diavik devraient être viables respectivement durant les 11 et 20 prochaines années. L'exploitation de Jericho, une fois qu'elle sera opérationnelle, devrait se poursuivre pendant huit ans, et celle de Snap Lake pendant 18 ans environ. Plusieurs projets en sont à un stade avancé de l'exploration dans d'autres régions du Canada. Le profil qui suit donne un aperçu de l'un des secteurs les plus dynamiques au Canada, celui des diamants.

---

1. La mine EKATI appartient à 80 % à la compagnie anglo-australienne BHP Billiton Diamonds Inc. qui est une filiale de BHP Billiton de Melbourne en Australie. Charles Fipke et Stewart Blusson, les géologues qui ont découvert le gisement initialement, possèdent chacun 10 % de l'entreprise.

2. La mine Diavik est un projet conjoint d'Aber Diamond Mines Ltd (40 %), une filiale d'Aber Diamond Corporation de Toronto, et de Diavik Diamond Mines Inc. (60 %), une filiale de Rio Tinto plc de Londres au Royaume-Uni.

3. Le projet Jericho est exploité par Tahera Corporation de Toronto.

4. Le projet Snap Lake appartient à 100 % à DeBeers Canada Corporation de Toronto.

### Note aux lecteurs

Les entreprises BHP Billiton Diamonds Inc., Diavik Diamond Mines Inc. et Aber Diamond Mines Ltd ont renoncé au droit à la confidentialité afin de permettre la publication de leurs statistiques touchant à la production, au travail, à l'investissement et au commerce. À cet égard, Statistique Canada les remercie de leur avoir permis d'utiliser leurs données pour le bien cet article.

## La ruée vers les diamants alimente l'économie des T.N.-O.

La découverte de diamants, en 1991, a créé toute une effervescence dans les Territoires du Nord-Ouest. Depuis, deux mines de diamants ont commencé à être exploitées, soit la mine EKATI, qui est entrée en production en 1998, et la mine Diavik, qui a vu le jour en 2003. Une troisième mine, celle de Snap Lake, devrait entrer en production en 2006. Cela a eu pour résultat que les Territoires du Nord-Ouest sont florissants, tant socialement qu'économiquement, grâce à des hausses du PIB et du nombre d'emplois bien rémunérés.

L'économie des Territoires du Nord-Ouest a fait un bond de 5,1 % en 2002, en partie grâce à la mine EKATI, qui fonctionnait à pleine capacité, ainsi qu'à la construction de la mine Diavik qui était presque complétée. L'extraction de diamants a représenté un peu plus de 20 % du PIB des Territoires du Nord-Ouest.

Des secteurs auxiliaires, comme la construction non résidentielle, le commerce de gros et le transport, ont aussi profité de cette expansion. La construction non résidentielle et autres projets d'ingénierie étaient en pleine activité en raison de l'expansion de la mine EKATI et de la construction de la mine Diavik.

Le secteur du commerce de gros a connu une hausse de 40 % entre 1998 et 2002<sup>5</sup>, en raison de la fourniture de machines et de matériaux de construction. Le transport par camion est aussi en hausse, par suite du transport de machines et de fournitures entre Yellowknife et les exploitations minières sur 400 km de route de glace. En 2002, les camionneurs ont expédié presque 9 000 chargements de matériel et de fournitures à la mine EKATI et au projet Diavik.

## Emplois bien rémunérés pour les collectivités du Nord

L'extraction de diamants fournit des emplois bien rémunérés aux collectivités du Nord du Canada. Le nombre de salariés participant directement à l'extraction de diamants était presque sept fois plus élevé en 2001 qu'en 1998, étant passé d'un peu plus de 90 à plus de 700.

Des chiffres récents<sup>6</sup> indiquent qu'on compte actuellement environ 2 200 emplois liés à l'extraction de diamants. La mine EKATI emploie directement environ 800 personnes et fournit de l'emploi à 800 autres sur une base contractuelle. Plus des trois quarts de ses propres employés sont des habitants du Nord, et 39 % d'entre eux sont des Autochtones.

---

5. Les ventes de l'industrie du commerce de gros en 1998 aux T.N.-O. comprennent celles du Nunavut.

6. Les chiffres récents de l'emploi ainsi que les estimations de l'emploi pour le projet Snap Lake proviennent de documents tirés des sites Web suivants : le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, <http://www.gov.nt.ca/RWED/diamond/index/htm>; BHP Billiton Annual Report on Northern and Aboriginal Employment 2002, BHP Billiton Diamonds Inc., <http://www.bhpbilliton.com>; et Diavik Diamond Mines Inc., <http://www.diavik.ca>.

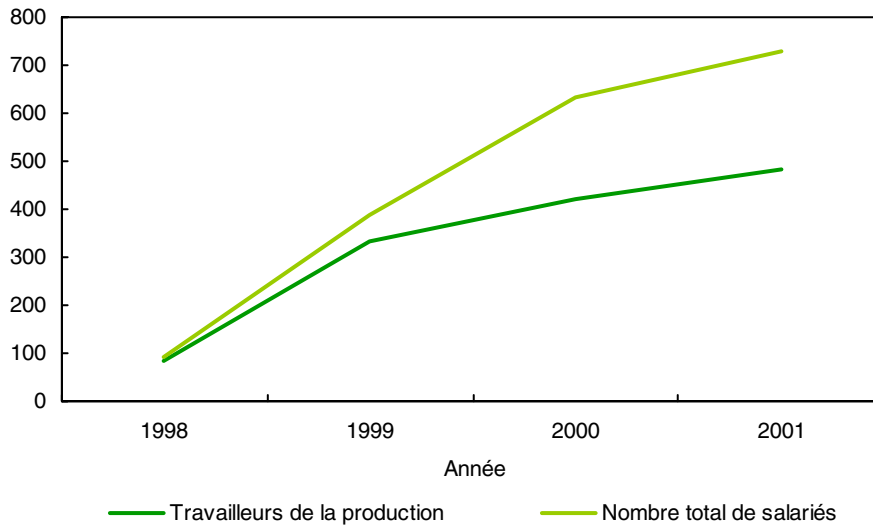
La mine Diavik emploie environ 625 personnes dont 73 % sont des habitants du Nord et 37 % sont des Autochtones. On s'attend à ce que le projet Snap Lake emploie environ 500 personnes, une fois qu'il sera pleinement opérationnel.

De plus, l'industrie paie des salaires élevés. De 1998 à 2001, le salaire moyen de tous les travailleurs des mines de diamants était de 61 639 \$; celui des employés de production, c'est-à-dire ceux chargés de l'extraction proprement dite, était légèrement supérieur, à 64 336 \$.

Ces salaires moyens étaient environ 30 % plus élevés que ceux des tous les travailleurs du secteur de l'extraction de minerais non métalliques au Canada, et 44 % supérieurs à ceux des employés de production dans ce secteur.

### Nombre de travailleurs directement employés par l'industrie de l'extraction de diamants, 1998 à 2001

Nombre de personnes



Source : Statistique Canada, no 26-201-X1B au catalogue.

### Investissement : l'extraction de diamants en tête aux T.N.-O.

Il est coûteux de construire et d'entretenir une mine de diamants. Les coûts de construction d'une mine de diamants dans les Territoires du Nord-Ouest sont plus élevés du fait de l'environnement hostile, mais fragile, caractérisé par des hivers longs et des étés trop courts. Par ailleurs, le transport met en jeu une route « de glace », et des engagements en matière environnementale font en sorte, notamment, que l'on doit tenir compte des habitudes migratoires des caribous.

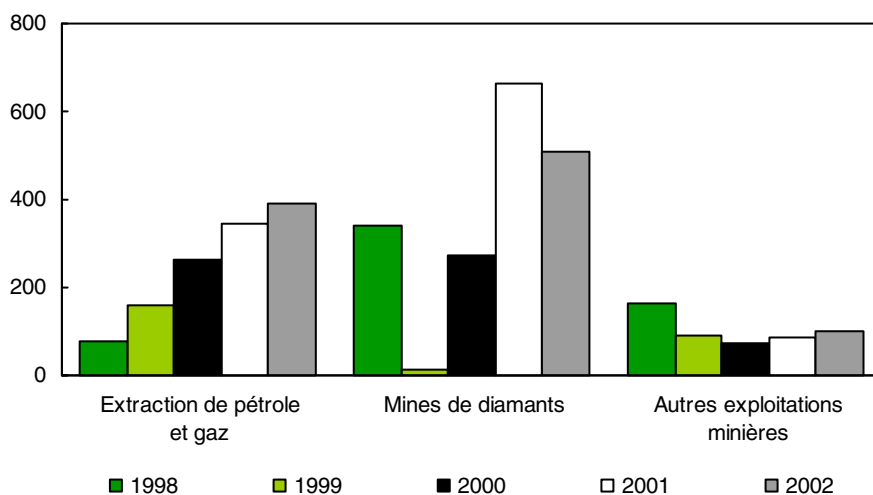
Le secteur de l'extraction de diamants a investi 1,8 milliard de dollars dans la construction non résidentielle dans les Territoires du Nord-Ouest<sup>7</sup> de 1998 à 2002. Ce secteur a été à la source de 37 % de toutes les dépenses en immobilisations non résidentielles dans les Territoires du Nord-Ouest au cours de cette période.

Il s'agit de la contribution la plus importante aux dépenses en immobilisations du secteur de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz des Territoires du Nord-Ouest, soit un peu plus de la moitié des 3,6 milliards de dollars de dépenses à ce chapitre.

7. Les données de 1998 sur les immobilisations aux T.N.-O. comprennent celles du Nunavut.

### Immobilisations du secteur de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz dans les T.N.-O., 1998 à 2002<sup>1</sup>

Millions de dollars



<sup>1</sup> Les données pour 1998 comprennent les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

**Source :** Division de l'investissement et du stock de capital, Statistique Canada.

Entre 1998 et 2002, un total de 2,6 milliards de dollars a été investi dans le développement des ressources minérales diamantifères du Canada. Les coûts de développement comprennent les coûts de l'exploration, les coûts d'aménagement du complexe minier, les investissements en immobilisations ainsi que les dépenses de réparation et d'entretien<sup>8</sup>. Les investissements dans le développement des ressources minérales diamantifères ont représenté environ 12 % de tous les investissements dans le développement des ressources minérales et métalliques au Canada au cours de cette période.

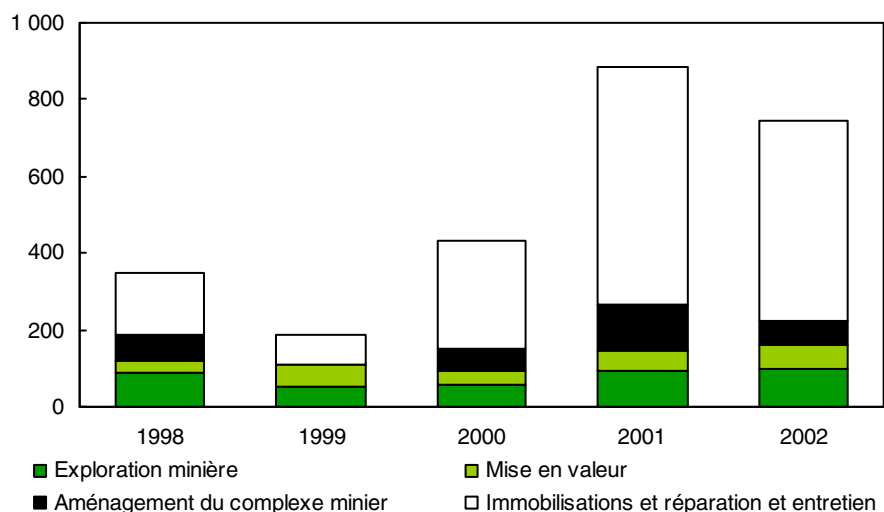
Les Territoires du Nord-Ouest constituaient l'objectif premier, avec 90 % des investissements totaux au titre du développement minéral des ressources diamantifères.

Presque les deux tiers de tous les investissements dans le développement des ressources minérales ont été alloués aux dépenses en immobilisations, en réparation et en entretien entre 1998 et 2002. Comme il fallait s'y attendre, presque la totalité de ces dépenses a été faite dans les Territoires du Nord-Ouest.

8. Les dépenses d'exploration ont trait à l'exploration minière et à la mise en valeur du gisement, y compris les dépenses liées aux études d'ingénierie, économiques et de faisabilité, et les frais reliés à l'environnement et à l'accès au territoire. L'exploration minière comprend les activités réalisées en vue de chercher et de découvrir un gîte minéral et d'en exécuter la première délimitation, afin d'établir sa valeur économique potentielle (tonnage et teneur). La mise en valeur comprend les activités en vue d'acquérir une connaissance détaillée d'un gisement déjà délimité, pour satisfaire aux besoins d'une étude de faisabilité. Les coûts d'aménagement du complexe minier comprennent les activités servant à délimiter et définir en détail le minerai, à y avoir accès et à en préparer l'extraction et d'autres activités de terrain visant à augmenter les réserves de minerai.

### Ventilation des investissements en développement minéral des ressources diamantifères, Canada, 1998 à 2002

Millions de dollars



**Source :** Relevé fédéral-provincial-territorial auprès des sociétés d'exploration et d'exploitation minière, Ressources naturelles Canada.

Les nouvelles mines de diamants du Nord apportent des investissements importants et durables aux entreprises nordiques et autochtones. Des 1,2 milliard de dollars en contrats décernés pour la construction de la mine Diavik, environ 900 millions de dollars ont été attribués à des entreprises du Nord et un peu plus de 600 millions de dollars l'ont été à des entreprises autochtones<sup>9</sup>.

Les entreprises nordiques et autochtones sont aussi bien en évidence en ce qui concerne les opérations. Durant l'année 2002, BHP Billiton Diamonds Inc. a dépensé plus de 355 millions de dollars dans le Nord. Les dépenses effectuées par l'intermédiaire d'entreprises appartenant à des Autochtones du Nord ont atteint plus de 123 millions de dollars, soit 34,7 % du total dépensé dans le Nord<sup>10</sup>. Diavik décerne actuellement des contrats de travail d'une valeur annuelle de 30 millions de dollars à des firmes nordiques dont 80 % sont autochtones<sup>11</sup>.

### L'exploration de diamants s'intensifie vers le Nunavut et l'Ontario

Jusqu'à l'an 2000, l'exploration dans le secteur des diamants se limitait presque exclusivement aux Territoires du Nord-Ouest. Depuis ce temps, elle s'étend à d'autres régions du Canada.

Au cours de 1998 et 1999, des 228 millions de dollars de dépenses au titre de l'exploration, plus des trois quarts ont été dépensés dans les Territoires du Nord-Ouest<sup>12</sup>. Toutefois, les entreprises commencent à cibler d'autres régions du Canada. Entre 2000 et 2002, moins de la moitié de l'exploration a eu lieu dans les Territoires du Nord-Ouest.

En 2002, 43 % de l'exploration dans le secteur des diamants s'est produit dans les Territoires du Nord-Ouest, 20 % au Nunavut, et un autre 20 % en Ontario.

9. *Diavik Socio-Economic Monitoring Report To December 31, 2002.*

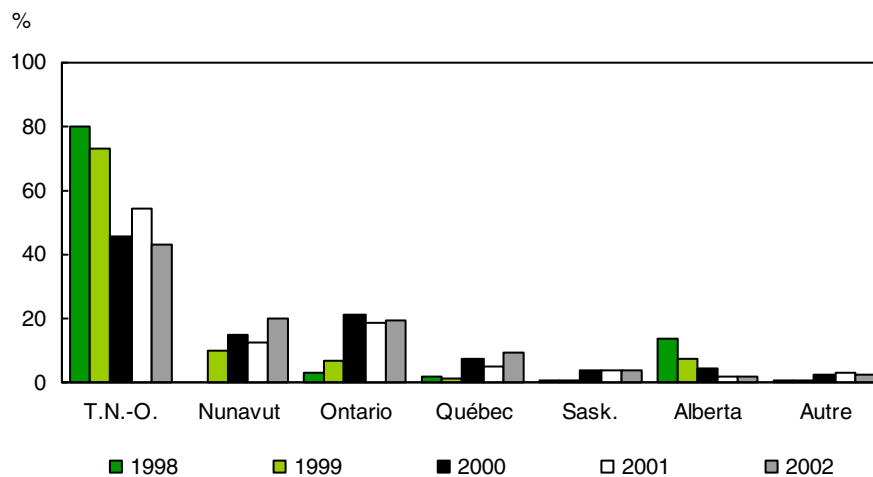
10. *BHP Billiton Diamonds Inc. Annual Report on Northern Spending 2002.*

11. T. Hoefler, Diavik Diamond Mines Inc., communications personnelles, décembre 2003.

12. Les données sur l'exploration de diamants en 1998 pour les T.N.-O. comprennent celles du Nunavut.

De 1998 à 2002, l'exploration dans le secteur des diamants a représenté 23 % des 2,7 milliards de dollars dépensés au total pour l'exploration au titre des ressources métalliques et minérales au Canada, en troisième lieu après les métaux précieux (y compris l'or et l'argent) qui ont représenté 36 % des dépenses totales d'exploration au Canada, et les métaux de base (y compris le cuivre, le nickel, le plomb et le zinc) qui ont représenté 28 %.

### Répartition en pourcentage des dépenses liées à l'exploration dans le secteur des diamants, selon la province ou le territoire, 1998 à 2002<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Les données pour 1998 se rapportant aux Territoires du Nord-Ouest comprennent le Nunavut.

**Source :** Relevé fédéral-provincial/territorial auprès des sociétés d'exploration et d'exploitation minière, Ressources naturelles Canada.

## Hausse des recettes gouvernementales

Le gouvernement fédéral et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'attendent à tirer des avantages directs et indirects de la production de diamants.

Parmi les avantages directs pour le gouvernement fédéral figurent les redevances<sup>13</sup>, ainsi que l'impôt sur le revenu des entreprises et des particuliers.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada estime que, collectivement, les projets EKATI, Diavik et Snap lake généreront des redevances de 1,6 milliard de dollars, des impôts fédéraux sur le revenu des entreprises de 2,6 milliards de dollars, des impôts territoriaux sur le revenu des entreprises de 1,3 milliard de dollars, et des impôts sur le revenu des salariés et autres impôts des entreprises de 4,7 milliards de dollars.

## Production : cinq millions de carats en cinq ans

La production du secteur de l'extraction de diamants est passée de zéro à presque cinq millions de carats en cinq ans seulement. En 2001, on a assisté à une hausse de 53 % de la quantité de

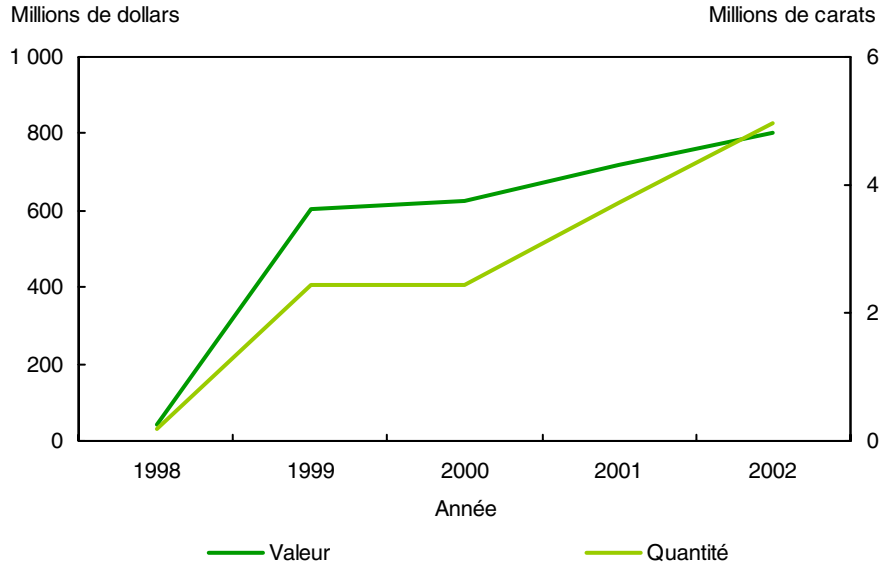
13. Affaires indiennes et du Nord Canada a la responsabilité administrative des ressources minérales dans les Territoires en appliquant les Règlements sur l'exploitation minière du Canada (REM) et la *Loi sur les terres territoriales*. Les redevances sont calculées à partir d'une formule spécifiée dans les REM.



diamants extraits par rapport à l'année précédente; en 2002, la production en carats a augmenté de 34 % par rapport à 2001.

La production selon la valeur a augmenté en conséquence, passant de zéro avant 1998 à un peu plus de 800 millions de dollars en 2002.

### Production de diamants au Canada, 1998 à 2002



**Source :** Statistique Canada, no 26-202-XIB au catalogue.

Avec l'ouverture de la mine Diavik, en 2003, il y a eu une hausse marquée de la production. Dans les six premiers mois de 2003 seulement, près de 4,2 millions de carats de diamants ont été extraits au Canada, soit seulement 17 % de moins que le total en 2002.

Après l'ouverture de la mine Jericho en 2005 et celle de la mine Snap Lake en 2006, il y aura une autre hausse marquée de la production. La mine EKATI devrait produire annuellement de 4 à 5 millions de carats en moyenne pour l'ensemble de la durée d'exploitation de la mine. On s'attend à ce que la mine Diavik produise 8 millions de carats par année. Le mine Jericho devrait produire annuellement 0,39 million de carats tandis que Snap Lake produirait environ 1,5 million de carats par année.

Le prix moyen par carat des diamants extraits est passé de 257 \$ en 2000 à 161 \$ en 2002. Cela est le résultat des activités de production qui ont été entreprises à l'égard d'un deuxième gisement de diamants (la cheminée « EKATI's Misery »), en 2001, gisement où l'on retrouve des pierres plus petites et de plus faible valeur. Lorsque ces diamants se mêlent aux diamants plus gros de meilleure qualité, le prix moyen diminue.

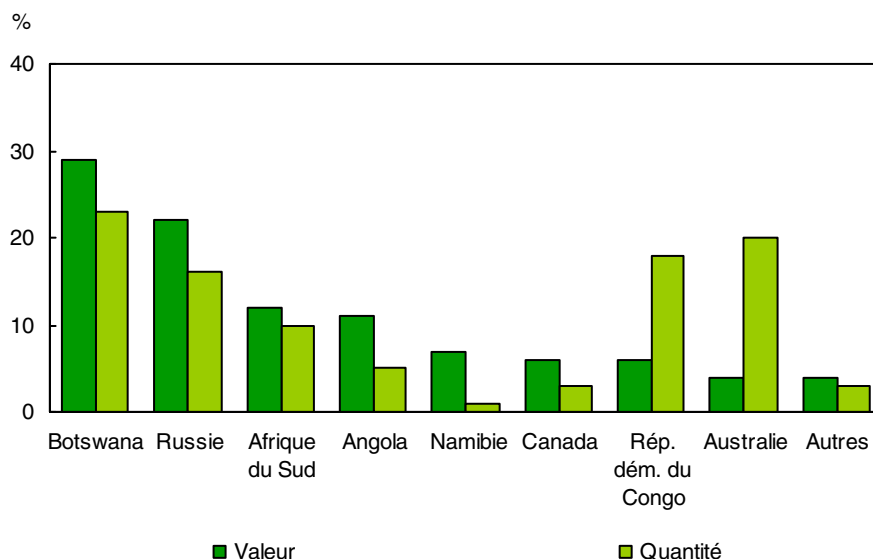
On s'attend à ce que les diamants extraits dans le cadre du projet EKATI aient une valeur moyenne de 140 \$ le carat, pour l'ensemble de la durée d'exploitation de la mine, ceux de la mine Diavik, une valeur moyenne de 104 \$ le carat, et ceux de la mine Jericho devraient avoir une valeur moyenne de 129 \$ le carat tandis que ceux de la mine Snap Lake, de 106 \$ le carat<sup>14</sup>.

## Émergence du Canada comme producteur important au niveau mondial

En 2001, le Canada était le sixième producteur en importance de diamants en ce qui a trait à la valeur, et le septième en importance en ce qui a trait à la quantité.

Des données récentes sur la production de 2003 suggèrent que le Canada devienne le troisième producteur de diamants en importance au niveau mondial, avec 15 % de la production mondiale en ce qui a trait à la valeur. Ceci mettra le Canada tout juste devant l'Afrique du Sud, mais derrière le Botswana et la Russie.

**Proportion de la production mondiale de diamants, 2001**



Source : WWW International Diamond Consultants.

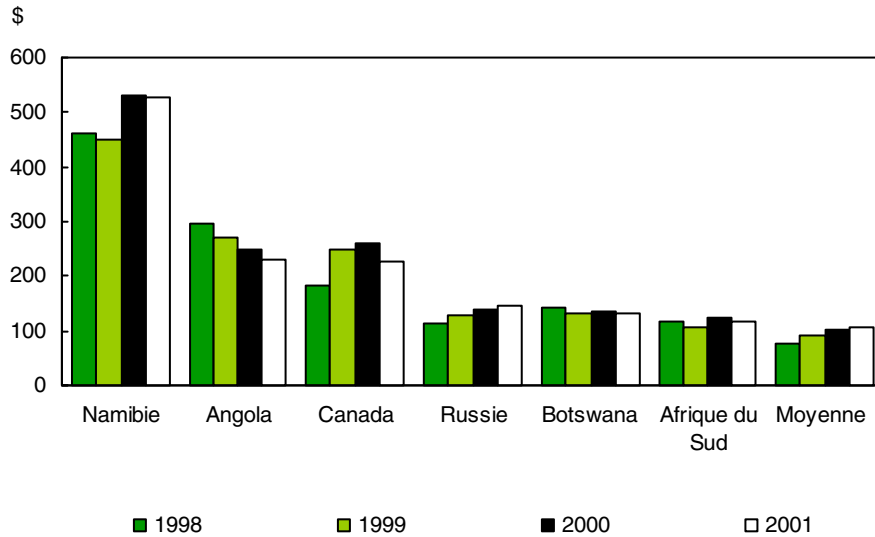
## La renommée internationale des diamants du Canada

Le Canada est non seulement riche en diamants bruts, mais il l'est aussi en diamants bruts de grande qualité. La qualité est mesurée selon quatre critères : taille, masse, pureté et couleur. La qualité des diamants a des répercussions sur leur prix.

En 2001, les mines canadiennes ont produit plus de 3,3 millions de carats de diamants. Le prix moyen par carat pour un diamant extrait au Canada était de 228 \$, et venait au troisième rang au niveau mondial après ceux de la Namibie et de l'Angola.

14. Les estimations de la valeur moyen par carat proviennent du site Internet du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest : <http://www.gov.nt.ca/RWED/diamond/index/htm> (consulté le 7 juillet 2003), du site d'Aber Diamond Corporation : <http://www.aber.ca> (consulté le 5 janvier 2004) et de celui de Tahera Corporation : <http://www.tahera.com> (consulté le 6 janvier 2004). Elles ont été fournies en dollars américains et converties en dollars canadiens, sur la base de 0,7138 \$ US par dollar canadien, selon le taux moyen annuel de la Banque du Canada pour 2003.

**Prix moyen par carat<sup>1</sup> pour les diamants extraits, selon le pays, 1998 à 2001**



<sup>1</sup> Converti en dollars canadiens sur la base du taux annuel moyen de la Banque du Canada pour l'année en question.

Source : WWW International Diamond Consultants.

**Commerce : de l'importation à l'exportation**

De 1992 à 1997, le commerce total<sup>15</sup> des diamants au Canada est demeuré relativement stable, représentant en moyenne 197 millions de dollars par année. Au cours de cette période, les importations, et plus particulièrement celles de diamants taillés et polis de qualité gemme, ont été à la source de 93 % du commerce de diamants au Canada.

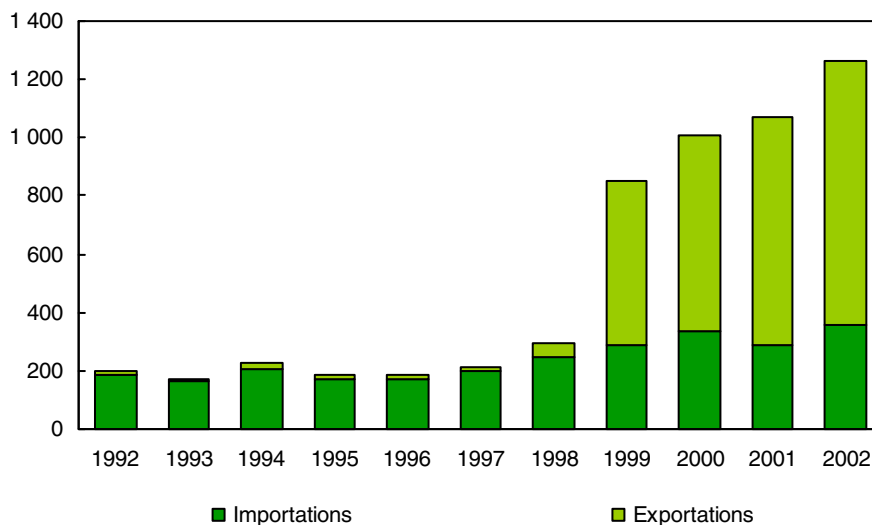
La situation a changé en 1998, au moment où le Canada a commencé à produire et à exporter des diamants bruts. De 1998 à 2002, le commerce de diamants a augmenté en moyenne de 44 % chaque année, pour atteindre presque 1,3 milliard de dollars en 2002. Il reposait presque totalement sur les exportations, celles-ci ayant représenté les deux tiers de tout le commerce au cours de cette période.

La croissance des exportations de diamants a été alimentée presque exclusivement par la hausse des exportations de diamants extraits au Canada. En 2002, les diamants extraits au Canada ont représenté 95 % des exportations de diamants du Canada et 68 % du commerce total de diamants.

15. Le commerce total est égal aux exportations d'origine canadienne plus les importations étrangères. Il ne tient pas compte des diamants d'origine étrangère réexportés du Canada ou des diamants canadiens réimportés. Les diamants canadiens réimportés sont compris dans le code 9813.00 du SH.

### Commerce des diamants au Canada, 1992 à 2002

Millions de dollars



Source : Division du commerce international, Statistique Canada.

La croissance des importations de diamants a été moins marquée que celle des situant en exportations, se moyenne à 5 % entre 1998 et 2002. La plupart des diamants importés sont des au Canada diamants taillés et polis de qualité gemme, qui sont prêts à être transformés en bijoux. En 2002, ils ont représenté 92 % de l'importation de diamants au Canada.

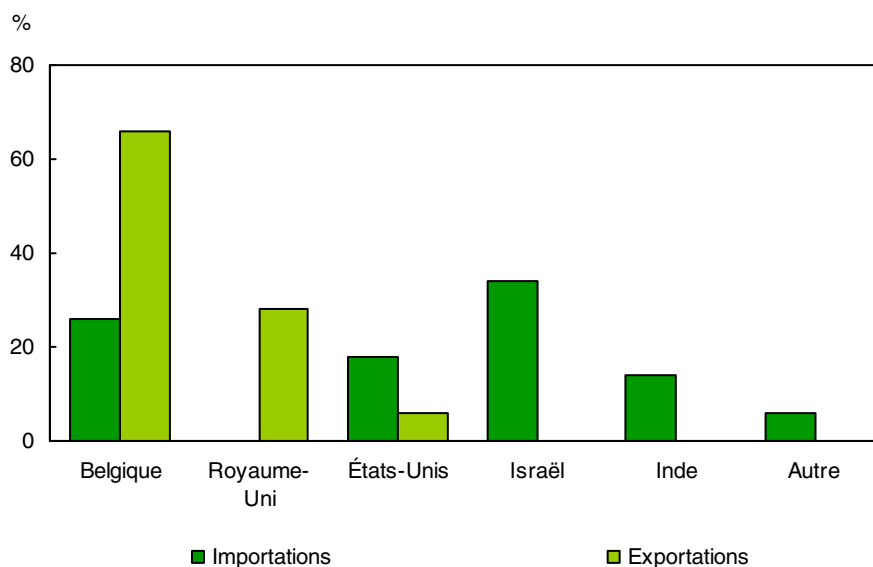
Les données sur les importations ne comprennent pas les diamants bruts exportés par le Canada et qui reviennent au pays. Ces diamants sont utilisés par l'industrie naissante de la taille et du polissage des diamants dans les Territoires du Nord-Ouest, une industrie qui reçoit l'appui des nouvelles mines nordiques. Cette industrie locale et les diamants qu'elle importe sont minimes.

De janvier à juin 2003, le commerce total de diamants par le Canada se chiffrait à un peu plus de 720 millions de dollars, les exportations représentant 81 % du total. Durant cette période, les exportations de diamants bruts canadiens constituaient 94 % des exportations des diamants canadiens, et 76 % du commerce total de diamants. Les pierres taillées et polies de qualité gemme représentaient 96 % des importations canadiennes de diamants.

### La Belgique et le Royaume-Uni, principaux partenaires commerciaux

La Belgique et le Royaume-Uni sont les principaux pays de destination des diamants du Canada. La plupart des diamants extraits dans le monde sont triés et vendus à Anvers et à Londres. De là, ils sont redistribués à des clients dans le monde entier (y compris le Canada) pour être transformés en pierres précieuses polies.

En 2002, la Belgique a reçu 66 % de toutes les exportations de diamants du Canada, et l'Angleterre, environ 28 %. La presque totalité des exportations de diamants du Canada vers la Belgique et le Royaume-Uni était des diamants bruts canadiens.

**Commerce de diamants du Canada, selon le pays, 2002**

**Source :** Division du commerce international, Statistique Canada.

Les principaux pays de qui le Canada importe des diamants sont plus diversifiés que ceux vers qui il en exporte. Ils comprennent Israël, l'Inde et les États-Unis, des pays connus pour leur expertise en matière de taille et de polissage, ainsi que la Belgique. En 2002, les importations en provenance d'Israël, de l'Inde, de la Belgique et des États-Unis ont représenté 93 % de tous les diamants qui sont entrés au Canada.

Au cours de la première moitié de 2003, le Royaume-Uni a reçu 60 % des exportations de diamants canadiens et la Belgique 34 %, ce qui représente un renversement par rapport aux observations précédentes. À nouveau, la presque totalité des exportations de diamants canadiens vers ces deux pays était des diamants bruts. De plus, 92 % des diamants importés par le Canada provenait d'Israël, de Belgique, des États-Unis et de l'Inde.

Lorsque nous examinons les exportations du point de vue de la quantité, la situation est la même que pour les exportations selon la valeur. Toutefois, dans le cas des importations, la situation est différente. En 2002, presque la moitié de toutes les importations de diamants du point de vue de la quantité était constituée de diamants industriels, c'est-à-dire de diamants non taillés ni polis, qui sont probablement utilisés pour la fabrication d'outils et d'équipement. Ils représentent moins de 1 % de la valeur de tous les diamants importés au Canada. La plupart proviennent du Ghana (35 %), des États-Unis (23 %) et de la Belgique (15 %).

En 2002, les pierres de qualité gemme représentaient 43 % des importations du point de vue de la quantité, mais 92 % du point de vue de la valeur. Les principaux pays importateurs de ces diamants étaient Israël (27 %), l'Inde, (25 %), la Belgique (24 %) et les États-Unis (20 %). Au cours de la première moitié de 2003, le volume des importations canadiennes de diamants était réparti d'une manière similaire à l'année précédente.

Les répercussions de l'industrie de l'extraction des diamants se feront sentir pendant plusieurs années à venir alors que les mines existantes atteindront leur plein potentiel, que les projets désignés entreront en production et que l'exploration amènera de nouvelles découvertes de gisements diamantifères.

Comme Marilyn Monroe l'a chanté dans le film *Les hommes préfèrent les blondes* : « Les diamants sont les meilleurs amis des femmes ». Maintenant, ils sont aussi ceux du Canada.

### **Le Processus de Kimberley : Briser le lien entre guerre et diamants**

Les « diamants de sang » ou les « diamants de la guerre » sont une source de préoccupations pour la collectivité internationale depuis la fin des années 90. Par diamants de la guerre, on entend les diamants bruts naturels qui sont utilisés par les mouvements de rebelles ou leurs alliés pour financer la sédition.

Même si le commerce des « diamants de la guerre » ne représente qu'une fraction infime du commerce international de diamants, ses conséquences ont été dévastatrices pour les pays touchés, et principalement l'Angola, la Sierra Leone et la République démocratique du Congo.

Le Canada a joué un rôle de premier plan à l'égard de plusieurs initiatives internationales concernant cette question. Parmi elles figure le Processus de Kimberley (PK), un plan de certification international lancé le 1<sup>er</sup> janvier 2003. L'objectif visé par le PK consiste à briser le lien entre le commerce illicite de diamants bruts et les conflits armés.

En vertu de ce processus, les pays signataires doivent certifier toutes les exportations et importations de diamants bruts, afin de vérifier leur pays d'origine, bannir le commerce de diamants bruts avec les pays non participants et fournir des statistiques sur la production et le commerce au Secrétariat du PK, afin de surveiller les échanges de diamants bruts.

Le Canada a été actif au sein du Processus de Kimberley depuis son lancement. Commençant en janvier 2004, il assure la présidence du Comité technique et statistique du PK.

Le 12 décembre 2002, le Parlement adoptait le projet de loi C-14, la *Loi sur l'exportation et l'importation des diamants bruts*, « loi concernant le contrôle de l'exportation, de l'importation et du transit au Canada des diamants bruts et établissant un processus de certification pour leur exportation en vue de l'exécution par le Canada de ses obligations découlant du Processus de Kimberley. » À ce jour, 50 pays et organisations d'intégration économique régionale adhèrent au Processus de Kimberley.

### **Sources des données**

Toutes les statistiques proviennent de Statistique Canada, à moins d'indications contraires. Les données en valeur sont exprimées en dollars canadiens. Les conversions ont été faites à l'aide des taux de change annuels moyens de la Banque du Canada.

Statistique Canada utilise le Système harmonisé (SH), qui regroupe les produits similaires en vue de la classification des marchandises. Les données utilisées pour la présente étude sont fondées sur le niveau 6 du SH, qui est le niveau le plus détaillé utilisé pour les comparaisons internationales.

Aux fins de la présente étude, le commerce de diamants se limite aux marchandises classées dans le code 71.02 du SH. Par diamants bruts, on entend les diamants bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés, conformément à la définition des codes 7102.10 (bruts, non triés), 7102.21 (bruts, industriels) et 7102.31 (bruts, non industriels) du SH. Cela est conforme aux définitions utilisées pour le Processus de Kimberley. Les diamants taillés et polis appartiennent aux catégories 7102.29 (taillés et polis, industriels) et 7102.39 (taillés et polis, gemme) du SH.